Le célèbre narcotrafiquant “El Chapo” va-t-il éviter la prison à vie grâce à un vice de procédure?

05/09/2020 à 17h59

(…) Selon elle, le premier procès doit être annulé car un des jurés a par la suite raconté dans les médias que lui et plusieurs de ses collègues avaient, pendant qu’ils siégeaient, consulté des informations sur l’affaire dans la presse et sur les réseaux sociaux, ce qui leur était interdit.

L’avocate soutient également que l’isolement total auquel a été soumis “El Chapo” depuis son extradition aux Etats-Unis en janvier 2017 l’a empêché de préparer correctement sa défense.

www.rtl.be